

Partir en vacances entre jeunes :

trouver son séjour, s'inscrire, le préparer

Ce guide vous présente les séjours proposés aux ados de 12-17 ans durant les mois de juillet et août 2026. Vous y trouverez le détail de chaque séjour, les modalités d'organisation et d'inscription, ainsi que les aides dont vous pouvez bénéficier.

En juillet

Séjours « Esprit colo » à Saint-Priest-la-Roche (42)

Séjour en centre de vacances, à proximité du château de la Roche et des bords de la Loire.

Formules au choix :

- 6 ou 12 jours, nuits en chambre ou sous tente, du 6 au 11 juillet et du 12 au 17 juillet ;
- 10 jours, nuits en chambre, du 20 au 29 juillet.

Tarifs maximum : 156 euros pour un séjour de 6 jours en chambre, 126 euros pour un séjour de 6 jours en tente, 280 euros pour un séjour de 10 jours en chambre, 312 euros pour un séjour de 12 jours en tente, 336 euros pour un séjour de 12 jours en chambre.

Tarif dégressif en fonction du quotient familial.



Séjour « itinérant »

Séjour de 6 jours et 5 nuitées sous tente, du 26 au 31 juillet. En groupe et avec l'aide de l'équipe d'animation, vous pourrez imaginer la fin du programme de vos vacances au départ de Saint-Priest-la-Roche.

Grâce aux 4 séances d'animation prévues au mois de juin, vous apprendrez à connaître les jeunes qui partiront avec vous et vous choisirez ensemble les sites et les activités à découvrir durant les deux derniers jours de séjour.

Tarif maximum : 126 euros pour un séjour de 6 jours en tente. Tarif dégressif en fonction du quotient familial.



En août

Séjours « Cham'ados » à Chamagnieu (38)

Séjour de 5 jours et 4 nuitées sous tente.

Les mots d'ordre de ce séjour : découverte, autonomie et convivialité !

À vous de choisir le programme de vos vacances grâce aux 4 séances d'animation prévues les mercredis après-midi de juin à l'Espace Jeunes.

Semaines au choix :

- Du 3 au 7 août ;
- Du 10 au 14 août ;
- Du 17 au 21 août ;
- Du 24 au 28 août.

Tarif maximum : 80 euros pour un séjour de 5 jours en tente.
Tarif dégressif en fonction du quotient familial.



Comment s'inscrire ?

Les modalités

Le dossier d'inscription et le règlement intérieur sont à télécharger sur www.villeurbanne.fr, rubrique Jeunes à Villeurbanne / Vacances.

Les documents à remettre

Pour la pré-inscription :

- Le dossier d'inscription complété,
- Un justificatif de quotient familial,
- Une attestation de domicile de moins de 3 mois.

Pour l'inscription :

- Une copie des pages vaccins du carnet de santé,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire pour l'année en cours,
- Le questionnaire de santé complété à télécharger sur www.villeurbanne.fr/vacances,
- Un mode de paiement : espèces, chèques, chèques vacances ANCV,
- Une photocopie du brevet de natation 25m nage libre (si demandé),
- Le numéro d'allocataire CAF (si bénéficiaire),
- Une carte de CMU (si bénéficiaire).

Les dossiers d'inscription sont valables pour une année civile. Si votre dossier est à jour, il suffit de remplir le questionnaire de santé et d'indiquer le séjour souhaité.

Les étapes

1. Pré-inscription du 4 au 26 mai 2026 à l'Espace Jeunes ou par email à pole.animation@mairie-villeurbanne.fr
2. S'il y a plus de demandes que de places, tirage au sort, le mercredi 27 mai. Les familles villeurbannaises sont prioritaires.
3. Contact des familles par mail ou téléphone.
4. Inscription à partir du 27 mai sur rendez-vous : remise de tous les documents et règlement.

En fonction des places restantes après cette date, les inscriptions sont possibles sur rendez-vous à l'Espace jeunes :

- jusqu'à la veille du départ pour le séjour à Saint-Priest-La-Roche,
- jusqu'au 1^{er} juin pour le séjour itinérant et les séjours Cham'ados.

Comment financer mon séjour ?

En fonction de votre situation, vous pouvez bénéficier des aides suivantes :

- VACAF : aides vacances de la CAF ;
 - 20% fratrie : réduction de 20% à partir de 2 enfants inscrits aux animations enfance/jeunesse proposées par la Ville ;
 - Dispositif « Zéro reste à charge » : après déduction des aides, prise en charge à 100% par la Ville du reste à charge pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 200.
- Renseignez-vous auprès de l'Espace Jeunes.

Vous êtes à Villeurbanne durant l'été ?

L'Espace Jeunes vous accueille en juillet pour tout renseignement et accompagnement lié à la recherche d'un stage, la réalisation d'un CV ou d'une lettre de motivation, pour vous aider dans vos démarches pour passer le BAFA, pour vous renseigner sur le Conseil Villeurbannais de la Jeunesse, pour imprimer vos documents ou affiner votre orientation professionnelle.

Horaires :

Du 6 au 31 juillet : les lundis, mardis, jeudis de 13h à 18h, les vendredis de 13h à 17h et les mercredis de 10h à 18h.

Reprise des horaires normaux de l'Espace Jeunes le 24 août.

Média itinérant

En juillet et en août, venez découvrir les coulisses du média itinérant et participez à « Vivez l'été ! » en couvrant le programme d'animations proposées durant la période estivale. Tous les mercredis après-midi de l'été, l'équipe du Média itinérant vous accueille à l'Espace Jeunes pour réaliser les activités de post-production : dérushage, montage, préparations d'interviews... L'équipe vous partagera ses savoir-faire et vous aidera à mettre en avant vos compétences de jeunes reporters.

Horaires :

Du 8 juillet au 26 août inclus, les mercredis après-midi de 14h à 18h pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Entrée libre et gratuite

Nous contacter

Espace Jeunes

📍 48, rue Paul-Verlaine à Villeurbanne

☎ 04 72 65 97 13

🕒 Lundi, mardi et jeudi de 13h à 18h

Mercredi de 10h à 18h

Vendredi de 13h à 17h

Plus d'infos sur www.villeurbanne.fr

Mentions légales : Ville de Villeurbanne - Direction émettrice : Direction de la jeunesse

Conception & réalisation : Direction de la communication

Dernière date d'édition : Mai 2026

Ne pas jeter sur la voie publique